Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 89 (1938)

Heft: 4

Rubrik: Chronique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tiellement national. Mais il est nécessaire d'ajouter qu'il n'a été possible que par les progrès considérables apportés à la technique des véhicules à gazogène, qui permettent maintenant d'obtenir un service sûr et économique avec une grande commodité d'utilisation.

(Revue internationale du bois. Paris, cahier nº 50, p. 72.)

# CHRONIQUE.

# Confédération.

Conférences forestières à la 6<sup>me</sup> division de l'Ecole polytechnique, à Zurich. A l'instigation du doyen actuel de l'Ecole forestière, M. le professeur H. Knuchel, une série de conférences forestières, données par des praticiens, avait eu lieu à notre Ecole durant le semestre d'hiver 1936/37. Ces conférences, fixées au mercredi après-midi (dès 17 heures), suivies de discussion, eurent un réel succès. Y assistaient, à côté des étudiants de la 6<sup>me</sup> division, de nombreux praticiens venus de toutes les régions de la Suisse, mais surtout ceux du canton de Zurich.

Etant donné le succès qu'elles ont d'emblée rencontré, il fut décidé de continuer ces conférences. C'est ainsi qu'à partir de la mi-janvier, ont été données celles qui suivent (toutes en langue allemande):

- 12 janvier. *H. Grossmann*, inspecteur forestier à Bülach : « L'aspect de la forêt suisse dans la période préhistorique. »
- 19 janvier. H. Kutter, pharmacien à Flawil: « Un voyage au travers du nord-ouest du Cameroun » (présentation d'un film).
- 26 janvier. *H. Knuchel*, professeur. Présentation de films divers : films forestiers suédois et suisse film montrant les exploitations et transports forestiers dans la forêt vierge de l'Amérique du sud film-réclame concernant le « Cletrac-Raupenschlepper ».
  - 2 février. E. Hitz, inspecteur forestier d'arrondissement à Schaffhouse: « Le chauffage au bois. »
  - 9 février. *E. Eugster*, inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue: « Travaux de défense contre les avalanches. »
- 16 février. H. Tromp, ingénieur forestier à St-Gall: « Les conditions forestières de la Perse (Iran). »
- 23 février. Eichenberger, chimiste à l'E. P. F., Zurich: « Utilisation du bois pour la fabrication du sucre. »
  - 2 mars. Ch. Hadorn, ingénieur forestier et entomologiste à Dielsdorf :
     « Bases de l'entomologie appliquée; son importance économique.
     Possibilités de réduire l'importance des calamités causées par les insectes ravageurs de la forêt. »

L'intérêt de toutes ces conférences a été augmenté par la présentation de films ou par des projections lumineuses. Leur succès fut tel qu'il est déjà décidé de les continuer durant le prochain semestre d'hiver 1938/39.

H. B.

Ecole polytechnique fédérale. Le titre de docteur ès sciences techniques vient d'être décerné, par notre Ecole polytechnique, à l'ingénieur forestier M. Hans Leibundgut, administrateur des forêts de la commune de Büren a. A. (canton de Berne). La dissertation doctorale présentée à cette occasion porte le titre suivant : « Wald- und Wirtschaftsstudien im Lötschental » (Etudes forestières et économiques dans le Lötschental [Valais]). Elle vient de paraître comme « Supplément nº 18 » des périodiques de la Société forestière suisse.¹

A la suite d'examens spéciaux, subis en février, en dehors des épreuves ordinaires de diplôme, M. Pohl Bernardo, d'Orselina (Tessin), a obtenu le diplôme d'ingénieur forestier.

## Cantons.

Vaud. Assemblée annuelle d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture. La séance d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture a eu lieu le samedi 19 février 1938 à Lausanne, au Palais de Rumine, sous la présidence de M. F. Aubert, inspecteur forestier à Rolle. L'assemblée, particulièrement nombreuse, compte dans ses rangs un ancien conseiller d'Etat, M. von der Weid et son successeur, M. Baeriswyl, M. Petitmermet, inspecteur général, MM. Hess et Muller, inspecteurs fédéraux, les inspecteurs cantonaux de Fribourg, Neuchâtel, Genève et Vaud, MM. Remy, Lozeron, Borel et Grivaz, M. Muret, ancien chef de service, ainsi que plusieurs hôtes et collègues français, parmi lesquels M. Widmann, inspecteur à Thonon, et M. Vuillaume, revenu de Lorraine exprès pour assister à la réunion de la S. V. S.

M. Porchet, conseiller d'Etat, s'est fait excuser, étant retenu à Zurich pour affaires officielles. Sont également excusés MM. H. et E. Badoux et M. Perriq, inspecteur forestier à Monthey.

Le procès-verbal de la réunion d'été de 1937 est adopté, ainsi que les comptes de l'exercice écoulé et le budget de 1938.

Le mandat des membres du comité expire cette année; il faut donc procéder à de nouvelles élections. M. Aubert expose les raisons qui l'engagent à ne pas accepter une nouvelle présidence, ce qui soulève les protestations de l'assemblée. Néanmoins, il faut se rendre compte que M. Aubert, qui se dépense si largement pour tant de causes forestières, est surchargé d'ouvrage; c'est pourquoi l'on se résigne à accepter son désistement. M. Francey annonce qu'il se retire du comité et, devant son irrévocable décision, il faut s'incliner également. Le comité est réélu et M. Gut, inspecteur forestier à Aigle, acclamé comme remplaçant de M. Francey. M. Massy, actuel secrétaire, est porté à la présidence à l'unanimité.

Vient ensuite le choix d'un but de course pour l'été 1938. Le comité propose une visite aux grèves d'Yvonand pour la première

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'auteur dispose encore de quelques exemplaires de la dite dissertation. On peut l'obtenir en s'adressant directement à lui; coût : 5 fr.

journée; ce sera l'occasion, pour beaucoup, de faire connaissance avec cette tâche assez spéciale de la sylviculture, qui consiste à boiser les grèves exondées. La culture du peuplier étant à l'ordre du jour, les visiteurs seront heureux d'entendre MM. Comte et Barbey exposer la question, tout en ayant sous les yeux les résultats obtenus.

La deuxième journée serait consacrée à la visite des forêts cantonales de Seyte et La Forêt, près de Concise. Ces deux mas offrent d'intéressantes cultures de mélèze et permettront de juger les progrès accomplis dans la carbonisation du bois en forêt; c'est grâce à ce mode d'utilisation des produits d'expurgade que les nettoiements ont pu être effectués de façon rentable. — Ce projet de course est accepté sans discussion.

Avant de clore la partie administrative, M. Aubert annonce dix nouveaux candidats qui sont reçus membres de la S. V. S. et décerne le titre de *vétéran* aux six membres suivants: MM. Zimmermann, Besson, Trolliet, Boulaz, Vaney et V. Guignard, tous gardes de triage.

M. Aubert, président, donne la parole à M. E. Hess, inspecteur fédéral, que nous avons le privilège d'avoir aujourd'hui comme conférencier, et cite ses titres déjà nombreux à la reconnaissance du corps forestier.

Soixante années d'expériences dans le domaine des reboisements se traduisent d'abord par les résultats acquis, soit environ 20.000 ha de forêts artificiellement créées. Ce chiffre est modeste, comparé à la surface boisée de la Suisse (0,5 %); mais il représente un gain considérable sur les bassins de réception de torrents dévastateurs et sur ceux d'alimentation des avalanches. C'est ainsi que le Höllbach, de sinistre mémoire, est devenu un ruisseau inoffensif, et que la Gérine est également en voie d'extinction, pour ne citer que deux exemples en terre romande.

Ces 60 années nous apprennent, en outre, comment s'est constituée la technique du reboisement. Dans ce domaine, les erreurs ne sont pas seulement des échecs: ce sont aussi des enseignements. Le boisement entrepris au début, sans souci d'adapter aux conditions locales les essences appropriées, a procuré bien des mécomptes. Il fallut se rendre compte que les exotiques, et même les essences indigènes issues de graines provenant de l'étranger, ne convenaient pas pour les boisements en montagne. Nous savons aujourd'hui qu'il faut cultiver les races locales et choisir les porte-graines à l'altitude où l'on veut reboiser. Il existe de nombreux exemples d'échecs, plus ou moins complets, de reboisements entrepris en contradiction avec ces principes et nous en verrons quelques-uns sur l'écran.

Une autre erreur a consisté à vouloir créer, du même coup, une forêt de boisement et une forêt de rapport, en plantant en sol non forestier des essences nobles, en particulier des résineux. A priori, rien ne distinguait nettement un sol forestier d'un sol non forestier, pris à même altitude, à même exposition et de composition chimique iden-

tique. La différence provient de la texture physique du sol forestier, qui est grumeleux et possède une grande capacité d'absorption pour l'eau et pour l'air. On s'en rend aisément compte en étudiant la durée du temps nécessaire à la pénétration d'un litre d'eau dans divers échantillons de terrain, au moyen de l'appareil conçu par le Dr Burger, directeur de la Station fédérale de recherches forestières. Alors que quelques minutes suffisent dans un bon sol forestier, il faut des heures pour obtenir le même écoulement dans la terre végétale d'un pâturage ou d'un champ. La méthode est si sensible qu'elle accuse, à quelques mois de distance, des différences notoires lorsque le sol a perdu sa porosité par suite d'une coupe rase, de l'enlèvement de la fane, du parcours, etc.

Pour boiser avec succès un terrain nu, il faut donc préalablement créer cet état grumeleux du sol. On devra parfois employer le crochetage, l'écroûtage, l'assainissement et, de toute façon, supprimer le parcours du bétail et abolir le ramassage de la fane; mais M. Hess insiste sur le moyen le plus général, qui est l'emploi d'essences auxiliaires. En montagne, où le nombre des essences indigènes est fort limité, celui des essences auxiliaires est au contraire élevé; c'est grâce à cela que la forêt naturelle s'étend spontanément sur les terrains non boisés, les graines germant dans le terrain préparé par le couvert des noisetiers, chèvre-feuilles et autres espèces buissonnantes. Le reboiseur utilisera avec avantage la verne blanche et la verne de montagne, le sorbier des oiseleurs, l'alisier, l'érable de montagne; mais, pour travailler rationnellement, il faut tenir compte des particularités de chacune de ces essences et ne pas les employer indifféremment.

Ce principe trouve également en plaine un champ d'application. Lorsqu'il s'agit de reboiser de vastes étendues mises à nu par un coup de vent, la plantation ne peut avoir lieu qu'assez longtemps après, à cause du façonnage et du débardage; le sol, durant ce temps, s'appauvrit. On ne peut trop compter sur le hêtre pour lui rendre son état primitif, car ce feuillu par excellence des forêts de plaine exige un bon sol et un abri. L'exemple des reboisements à Attisholz, avec de la verne blanche, plantée à l'espacement de 2 m (1 m dans les parties humides) témoigne de la bonne réussite du procédé. Les essences nobles, épicéa, hêtre et chêne, prospèrent actuellement sous un couvert clairiéré d'aulne blanc.

La culture en pépinière des essences auxiliaires est d'une pratique peu courante, sur laquelle il importe d'être renseigné. M. Hess indique sur ce point des recettes fort précieuses, mais la place nous manque pour en donner même un résumé. Cette question mériterait d'être développée dans une brochure à l'usage du personnel supérieur et subalterne ayant à s'occuper de reboisements. On y ferait figurer avec fruit la liste des essences auxiliaires, avec, en regard, l'indication de leurs exigences spécifiques et de leurs destinations particulières.

Les expériences faites montrent que la plantation de grandes sur-

faces, préalablement « nettoyées », est à déconseiller. Il faut, au contraire, utiliser les groupes buissonnants comme centres de colonies dispersées sur le périmètre à boiser. Dans les cas difficiles, où les plants périssent faute de sol pour s'enraciner, on devra recourir à un engazonnement préalable, en partant toujours des emplacements les plus favorables. Ce n'est pas sans raison, qu'au début de sa conférence, M. Hess a exprimé la conclusion qui se dégage de 60 années d'expérience : « pour reboiser, il ne faut jamais être pressé ».

M. Hess est vivement applaudi, et la discussion qui suit a plus le caractère d'un commentaire à l'appui des thèses émises que d'une controverse. M. Remy, inspecteur cantonal fribourgeois, cite les expériences faites dans son canton avec les reboisements du Höllbach et du Javre. Ses conclusions corroborent celles du conférencier.

M. Muller, inspecteur fédéral, donne de judicieux conseils concernant l'établissement des projets de reboisement, où l'on voit figurer de gros crédits pour les nettoiements, alors que cet argent serait souvent mieux utilisé autrement. Il critique l'exclusivisme qui règne dans les pépinières consacrées aux seuls épicéas, sapins blancs et hêtres. Nous pensons que l'avenir se chargera d'améliorer tout cela.

M. Gonet, directeur de l'Association forestière vaudoise, voudrait qu'on s'appliquât davantage, dans le canton de Vaud, à la récolte de graines sur place, au moyen de sujets sélectionnés. M. Gut estime que les statistiques faussent l'image de ce qui se fait à cet égard. La récolte se pratique assez couramment dans nos montagnes, mais en dehors du contrôle officiel.

Les participants assistent ensuite à un banquet servi à l'Hôtel de la Paix. Au dessert, M. Massy prononce son premier discours présidentiel, auquel répond M. Grivaz, chef de service, qui porte son toast à la prospérité de la S. V. S.

S. Combe.

Argovie. Résultats de la vente de bois collective du 14 février à Aarau. Cette mise aux enchères publiques, organisée par l'Association des producteurs forestiers du 4<sup>me</sup> arrondissement de ce canton (Etat et 30 communes), avait pour objet la vente de 2208 m³ de bois de service divers (459 m³ de chêne, 440 m³ de hêtre, 115 m³ frêne, 163 m³ weymouth, 244 m³ mélèze, 446 m³ épicéa et sapin, etc.).

Du volume total offert en vente,  $68\,^{\rm 0/o}$  trouvèrent preneur,  $32\,^{\rm 0/o}$  restèrent invendus.

Relevons, parmi les résultats constatés ce jour-là, les suivants: le chêne, peu demandé durant les dernières années, trouva un facile écoulement, cela à des prix dépassant de 8—12 % ceux de l'année dernière. La raison de ce renchérissement est probablement l'augmentation de prix du bois de chêne importé de l'étranger, par suite de la dévaluation du franc suisse. Pour l'assortiment hêtre ce fut exactement le contraire; des 29 lots offerts en vente, 13 seulement trouvèrent preneur, cela à des prix de 1—4 % inférieurs à ceux de 1937. Pas de

changement important à noter quant au frêne, à l'érable et au charme. Par contre, les assortiments du robinier restèrent en grande partie invendus, cela pour la raison surtout que l'on a importé de grandes quantités de cet assortiment, à très bas prix, d'Alsace.

Parmi les résineux, le weymouth trouve un facile écoulement, tandis que les autres résineux (épicéa, sapin, pin et mélèze), très demandés aux mises de novembre/décembre 1937, restèrent en grosse majorité invendus.

A titre d'orientation, voici les résultats obtenus pour l'épicéa et sapin et le weymouth, cela aux mises de novembre 1937 et du 14 février 1938.

	Epicéa et sapin.		Pin weymouth.		
Cl.	14. II. 1938	Nov. 1937	Cl.	14. II. 1938	Nov. 1937
I.	42,10 fr.	41,20 fr.	I.	65,30 fr.	65,10 fr.
II.	35,80 »	36,15 »	II.	54,40 »	55,55 »
III.	31,10 »	31,60 »	III.	45,35 »	44,30 »
IV.	28, »	27,20 »	IV.	37,05 »	36,35 »
V.		23,05 »	V.	28,70 »	27,80 »

On peut ainsi constater que, pour la classe I (sciages), le prix moyen au mètre cube du pin weymouth a dépassé, à la dernière mise, celui de l'épicéa et sapin de 23,20 fr. Voilà qui n'est pas à dédaigner, tout particulièrement quand on sait que le bois du weymouth croît très rapidement et atteint jeune encore les dimensions marchandes. On voit par là, une fois de plus, combien il importe de chercher, par un traitement approprié et bien compris, à lutter contre les dégâts de la rouille vésiculaire, le grand ennemi du pin weymouth. Car son bois, aujourd'hui si demandé, ne trouve son équivalent chez aucune de nos essences indigènes.

A en croire le rédacteur du « Praktischer Forstwirt », les bois de feu trouvent en Suisse allemande un facile écoulement. A quelques endroits, ils ont même atteint des prix exagérément élevés. Il estime que, dans le moment actuel, pareille tendance est contraire aux intérêts bien compris de l'économie forestière. Il semblerait, en effet, que nous sommes à la veille d'un réduction du prix des charbons minéraux et du coke. Ceci étant, si l'économie forestière veut veiller à ce que les possibilités d'écoulement du bois de feu ne diminuent pas, il faut pour cela que les prix de cet assortiment ne dépassent pas une juste limite. Considérations d'importance indéniable par le temps qui court et auxquelles tout forestier doit accorder l'attention qu'elles méritent.

H. B.

(Extrait du «Praktischer Forstwirt», n° 3/1938, et du «Marché des bois», n° 13/1938.)